



Coop de solidarité santé
DU SUD DE LOTBINIÈRE

Rapport annuel d'activités
pour la période du
1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018

1. Introduction

Nous sommes particulièrement heureux de vous présenter ce troisième rapport annuel d'activités de la Coop de solidarité santé du Sud de Lotbinière. Reconnue officiellement par le Gouvernement du Québec le 3 juin 2015 et dotée de son premier conseil d'administration le 11 juin de la même année, cette Coop Santé s'est résolument engagée, au cours de la dernière année, dans la réalisation de ses mandats principaux. Ce rapport annuel présente donc les réalisations de la coopérative au cours de l'année 2017-2018, qui correspond à sa deuxième année financière complète depuis sa création.

2. La Coop de solidarité santé du Sud de Lotbinière

Au printemps 2015, il a été résolu de créer la Coop de solidarité santé du Sud de Lotbinière pour desservir principalement la population de Saint-Narcisse-de-Beaurivage, Saint-Patrice-de-Beaurivage et Saint-Sylvestre en services médicaux et infirmiers. Cette Coop Santé est considérée comme l'option optimale pour garder les médecins actuels à l'œuvre le plus longtemps possible et pour en recruter de nouveaux qui prendront la relève.

Cette Coop Santé n'appartient pas aux municipalités mais bien aux patientes et patients. Cette réalité se reflète dans la composition du conseil d'administration de la Coop, où ce sont les patients qui sont représentés, et non les municipalités.

Le projet s'appuie sur un partenariat à parts égales avec Les Immeubles Roy et Berthiaume, S.E.N.C. (Pharmacie Roy & Berthiaume). La Coop est donc propriétaire à 50 % du bâtiment où elle est située et du terrain sur lequel il est érigé. Il s'agit d'un bâtiment neuf qui a été construit sur le site de l'ancien presbytère de la Fabrique de Saint-Patrice-de-Beaurivage.

La Coop Santé occupe dans l'édifice une superficie d'environ 2 515 pi², tandis que la pharmacie occupe une superficie d'environ 1 541 pi².

3. Les activités réalisées en 2017-2018

Voici les principales activités réalisées au cours de la dernière année :

- Mise à jour du tableau des donateurs dans la salle d'attente :
 - . Don additionnel de 15000\$ du Ministre Laurent Lessard pour un total de 25000\$
 - . Don de 3000\$ de Pionner avec la grande collaboration de Donald Dion, représentant Chaudière Appalaches
 - . Don du Manoir Beaurivage, St-Gilles de 1000\$
 - . Don de Bernard Breton, St-Narcisse de 5000\$

- Collaboration à un montage vidéo réalisé par la Coop Seigneurie à titre de gagnant du prix PROJET COLLECTIF 2016. Des patients ont été interrogés sur les services offerts ainsi que l'impact de la Coop Santé dans leur communauté respective. Ce vidéo a été présenté à leur AGA 2018 et sera présenté également à la nôtre.
- Organisation de l'Assemblée Générale Annuelle, qui s'est tenue le 6 juin 2017.
- Poursuite de la campagne d'adhésion à la Coop (membership)
- Réalisation de la campagne de renouvellement de la contribution annuelle, pour l'année 2018
- Poursuite de la campagne de financement auprès des organismes et entreprises
- Réalisation et distribution d'un aimant aide-mémoire sur lequel on retrouve les informations pour procéder à des prises de sans rendez-vous avec Bonjour Santé et/ou prise de rendez-vous à la Coop. Cet outil a été mise en place pour les personnes seules, sans internet ou qui préfèrent fonctionner par téléphone
- Mises à jour et suivis du budget de fonctionnement
- Maintien de l'objectif stratégique 2017-2020 : prioriser le recrutement de nouveaux médecins.
- Maintien de notre engagement avec Bonjour Santé pour les bureaux sans rendez-vous, option des messages d'intérêt public en santé, ou autres, diffusés sur écran télévisé dans la salle d'attente.
- En collaboration avec la firme Imago, agence de communications, et des membres du CA, formation et personnalisation du site Internet de la Coop en y insérant des photos du personnel en place de notre Coop.
- Distribution sur place de trois feuillets promotionnels destinés aux membres et patients de la Coop, sur les thèmes suivants :
 - ❖ Les avantages de l'adhésion à la Coop comme membre;
 - ❖ Don possible de ses parts sociales en cas de décès;
 - ❖ Votre opinion compte (boîte à suggestions ou commentaires).
- Poursuite de la dispensation des services complémentaires de physiothérapie.

L'année 2017-2018 aura donc été très active dans le recrutement de médecins. Nous avons eu quelques visites de médecins et futurs médecins pour finalement obtenir un poste pour nouveau médecin sans candidature.

4. Le membership

Au 31 mars 2018, 2 143 personnes adultes avaient adhéré à la Coop, en payant les 50 \$ requis à cette fin (cinq parts sociales de 10 \$ chacune). Au cours de l'année

2017-2018, 52 nouveaux membres utilisateurs se sont ajoutés. Par ailleurs, aucun membre de soutien ne s'est ajouté au cours de la même période.

Au moment d'écrire ces lignes, en mai 2018, le membership de la Coop continue de s'accroître légèrement de mois en mois, à la faveur notamment de visites chez nos trois médecins en place.

Notons également que la contribution annuelle, qui sert à financer les dépenses annuelles de fonctionnement de la Coop est passée de 85 à 75\$ pour l'année 2018, une baisse de 10\$

Le développement et la consolidation du membership constitue toujours l'une des priorités d'action pour l'année 2018-2019.

5. L'état du capital social

Au 31 mars 2018, le capital social de la Coop se chiffrait à 111600\$.

Par ailleurs, la Coop a procédé au remboursement de 80 parts sociales (800. \$) pour raison de déménagement ou de décès. Il n'est pas prévu que la Coop doive rembourser plusieurs parts sociales au cours du prochain exercice financier. Le fonds de roulement de la Coop permettra d'effectuer les remboursements demandés sans difficultés.

6. Les emplois à la Coop

Trois secrétaires travaillent à la Coop Santé. Le nombre d'heures travaillées dépend de l'ancienneté et des temps de présence requis pour répondre aux besoins des patientes et des patients. La directrice générale y travaille à temps partiel, soit 10 heures par semaine, tandis que l'infirmière en poste sur un temps plein est rémunérée par la Coop sept heures par semaine (sans avantages sociaux).

Dès l'arrivée d'un nouveau médecin à temps plein, un poste de secrétaire à temps partiel (sur appel) sera affiché pour remplacement des vacances ou maladie ainsi que pour combler les surcharges de travail.

Les tâches de l'entretien ménager, du déblaiement de la neige et de la tonte de la pelouse font l'objet de contrats de services séparés et les personnes qui réalisent ces tâches ne sont pas considérées comme étant à l'emploi de la Coop.

7. Les services complémentaires

Aussitôt que la Coop Santé fut lancée et fonctionnelle, le conseil d'administration a mis résolument le cap sur l'ajout de services complémentaires. Car au-delà du lancement des activités, il faut maintenant rendre cette Coop Santé la plus attrayante

possible. L'une des façons d'y arriver consiste à y offrir, en plus des services médicaux et infirmiers actuels, des services complémentaires répondant aux besoins de ses membres.

Depuis l'ouverture de la Coop, les services complémentaires suivants se sont ajoutés :

- ❖ Service de traitements de physiothérapie (locaux loués par Annie Marier, physiothérapeute pratique chez Excellence physio et réadaptation du Groupe Santé CBI)
- ❖ Consultation d'une travailleuse sociale sur référence médicale, deux jours par semaine (locaux loués par le GMF Ste-Croix/St-Patrice)
- ❖ Consultation d'une nutritionniste sur référence médicale, deux jours par semaine (location du bureau par le GMF Ste-Croix/St-Patrice)

8. Le recrutement de médecins

En ce qui a trait au recrutement de nouveaux médecins, des démarches sont toujours en cours pour attirer à la Coop des médecins qui voudront se joindre à l'équipe médicale actuelle et prendre sa relève, quand le moment sera venu.

À cet égard, la Coop de solidarité santé du Sud de Lotbinière possède tous les atouts pour réussir cette opération. Bien entendu, il s'agit d'un processus qui prend un certain temps et qui n'est pas dépourvu d'embûches, mais les membres du conseil d'administration et les médecins œuvrant à la Coop sont déterminés à réussir cette opération.

En octobre 2017, nous avons eu le plaisir d'accueillir au sein de l'équipe, Dre Marie-Claude Lemay qui est également urgentologue à l'Hôtel Dieu de Lévis. Elle occupe un poste à temps partiel variable de 8 à 10 périodes par mois.

En aout 2018, sous condition de l'obtention de son diplôme en juin, nous accueillerons Dre Suzanne Beauregard pour un poste à temps plein dans notre Coop.

Le recrutement d'au moins un nouveau médecin constitue l'une des priorités d'action pour l'année 2018-2019.

9. Le conseil d'administration

Au 31 mars 2018, les personnes suivantes formaient le conseil d'administration :

Roger Bilodeau (Trésorier)	Josée Dion (Secrétaire)
Hélène Nadeau (Dirigeante)	Jean-François Brochu (Dirigeant)
Claudette Labbé (Dirigeante)	Jacques Chabot (Dirigeant)
Claire Nantel (Dirigeante)	Isabelle Parent (Vice-Présidente)
Danielle Nadeau (Présidente)	

Il est à noter que Mme Line Chabot, directrice générale, siège également au conseil d'administration mais n'y a pas droit de vote. Par ailleurs, Mme Hélène Nadeau assume le poste de M. Simon Boucher suite à sa démission en janvier. Mme Josée Dion a été nommée pour terminer le mandat de Mme Cindy Blaney qui a quitté pour déménagement de même que M. Richard Lefevre remplacé par M. Jacques Chabot également suite à un déménagement.

À l'occasion de l'Assemblée générale annuelle du 6 juin 2018, les postes de M. Jacques Chabot (Saint-Patrice), Mme Claudette Labbé (Saint-Sylvestre) et de M. Josée Dion (Saint-Narcisse) seront soumis à une élection.

En 2017-2018, le conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises pour mener à bien ses différents travaux.

10. Les coordonnées de la Coop

La Coop de solidarité santé du Sud de Lotbinière est située au 473, rue Principale, à Saint-Patrice-de-Beaurivage. Son n° de téléphone est le 418 596-2213 et son adresse courriel est coopsante.lotbiniere@globetrotter.net

On peut aussi suivre les activités de la Coop sur sa page Facebook, à <https://www.facebook.com/coopsolidaritesantelotbiniere/>

L'adresse du site Internet de la Coop est : <http://coopsantelotbiniere.com/accueil/>

11. L'assemblée générale annuelle (AGA)

La prochaine assemblée générale annuelle (AGA) de la Coop de solidarité santé du Sud de Lotbinière se tiendra le 5 juin 2018, à compter de 19h30, au Centre Communautaire de Saint-Narcisse située au 508 de l'École à Saint-Narcisse.

12. Conclusion

La Coop de solidarité santé du Sud de Lotbinière constitue une très belle réussite de solidarité sociale : l'appui des citoyennes et citoyens est au rendez-vous, le milieu municipal soutient le projet de manière exemplaire et les forces économiques du milieu font preuve d'une grande responsabilité sociale.

Nous avons toutes les raisons d'être fiers de cette solidarité et nous remercions chaleureusement tous nos donateurs et tous nos membres pour leur confiance et leur soutien. Il en résulte une Coop Santé qui a atteint son rythme de croisière et qui est porteuse des plus beaux résultats.

Le conseil d'administration de la Coop a l'intention de poursuivre sur cette lancée, afin que ses opérations continuent d'être innovantes et optimales pour le milieu dans lequel elle est implantée.

N.B. : Le Rapport financier annuel au 31 mars 2018 fait partie intégrante de ce rapport annuel d'activités. On peut se procurer ce rapport financier en s'adressant à la réception de la Coop.


Danielle Nadeau, présidente


Josée Dion, Secrétaire

Le 16 mai 2018

ETAT DE SITUATION AU 5 JUIN 2018

. Embauche d'un nouveau médecin : DRE SUZANNE BEAUREGARD qui sera en poste le lundi 6 aout prochain.

. Embauche de Mme Odette Routhier de St-Patrice au poste de secrétaire sur appel depuis le 30 avril 2018

. Remise d'une plaque honorifique arborant le logo de la Coop remise à trois de nos fondateurs soit Richard Lefevre, Roger Bilodeau et Christian Sasseville.

. Règlement complet de l'emprunt hypothécaire au montant de 58428.36\$. Cette décision a été prise en considérant des économies substantielles de plus ou moins 25000\$ en total d'intérêts et également une liquidité très acceptable pour les opérations courantes.

COOP DE SOLIDARITÉ SANTÉ DU SUD DE LOTBINIÈRE

**RENSEIGNEMENTS STATUTAIRES
au 31 mars 2018**

DÉNOMINATION SOCIALE: Coop de solidarité santé du
Sud de Lotbinière

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL: 473, rue Principale
Saint-Patrice (Québec)
G0S 1B0

ADMINISTRATEURS:

Présidente:	Mme Danielle Nadeau	Saint-Patrice (Québec) G0S 1B0
Vice-présidente:	Mme Isabelle Parent	Saint-Sylvestre (Québec) G0S 3C0
Secrétaire:	Mme Josée Dion	Saint-Narcisse (Québec) G0S 1W0
Trésorier:	M. Roger Bilodeau	Saint-Patrice (Québec) G0S 1B0
Administrateur:	M. Jean-François Brochu	Saint-Elzéar (Québec) G0S 2J2
Administrateur:	M. Simon Boucher	Saint-Narcisse (Québec) G0S 1W0
Administrateur:	Mme Claire Nantel	Saint-Patrice (Québec) G0S 1B0
Administrateur:	M. Jacques Chabot	Saint-Patrice (Québec) G0S 1B0
Administrateur:	Mme Claudette Labbé	Saint-Sylvestre (Québec) G0S 3C0

NOMBRE DE MEMBRES UTILISATEURS: 2 143

NOMBRE DE MEMBRES DE SOUTIEN: 4

NOMBRE D'EMPLOYÉS: 5

DATE DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE: 5 juin 2018

COOP DE SOLIDARITÉ SANTÉ DU SUD DE LOTBINIÈRE

RÉSULTATS
exercice terminé le 31 mars

	2018	2017
Produits		
Contributions des membres utilisateurs	155 434 \$	162 503 \$
Cotisations des médecins	10 240	
Prélèvements et autres services	702	30
Subvention MRC de Lotbinière - Pacte rural		10 556
Dons		
- Municipalités		15 000
- Autres	24 000	31 150
Loyer	84 499	66 529
Intérêts	835	11
Amortissement de l'apport reporté afférent aux immobilisations corporelles	<u>297</u>	<u>258</u>
	<u>276 007</u>	<u>286 037</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	153 757	138 628
Entretien et réparations	8 456	7 800
Amortissement		
- bâtiment	17 354	18 069
- équipement et ameublement	10 538	12 935
- matériel informatique	1 312	2 088
Location d'équipement	1 139	55
Énergie	6 852	5 745
Fournitures médicales	7 322	13 183
Associations	183	1 300
Télécommunications	4 380	4 917
Publicité, site Web et représentation	928	11 884
Papeterie et fournitures de bureau	10 394	10 827
Assurances	4 119	3 829
Taxes, licences et permis	6 689	4 559
Honoraires professionnels	3 590	3 645
Frais bancaires	585	562
Frais financiers		
- intérêts de la dette à long terme	2 529	7 863
- intérêts des dettes à court terme	<u>224</u>	<u>11</u>
	<u>240 351</u>	<u>247 900</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>35 656 \$</u>	<u>38 137 \$</u>

Non audité, extrait des états financiers sur
lesquels nous avons émis un rapport de mission
d'examen daté du 16 mai 2018

COOP DE SOLIDARITÉ SANTÉ DU SUD DE LOTBINIÈRE

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
exercice terminé le 31 mars**

	Investi en immobilisations corporelles	Non affecté	<u>Total</u>	
			2018	2017
Solde au début	378 499 \$	(64 094) \$	314 405 \$	276 268 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(28 907)	64 563	35 656	38 137
Investissements en immobilisations corporelles	<u>2 937</u>	(2 937)	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>352 529 \$</u>	(2 468) \$	<u>350 061 \$</u>	<u>314 405 \$</u>

COOP DE SOLIDARITÉ SANTÉ DU SUD DE LOTBINIÈRE

	2018	2017
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	68 486 \$	77 160 \$
Épargne à terme rachetable , 0.80 %, sans échéance	93 475	
Clients (note 4)	112 389	75 487
Frais payés d'avance	2 987	2 398
Fraction à moins d'un an des apports à recevoir	<u> </u>	<u>36 098</u>
	<u>---277 337</u>	<u>---191 143</u>
ACTIF À LONG TERME		
Dépôt de garantie	1 650	1 650
Parts sociales auprès de coopératives, au coût	20	120
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>416 971</u>	<u>446 175</u>
	<u>---418 641</u>	<u>---447 945</u>
	<u>695 978 \$</u>	<u>639 088 \$</u>

POUR LE CONSEIL

Danielle Nadeau , administrateur

Josée Dion , administrateur

B I L A N
au 31 mars

	2018	2017
PASSIF À COURT TERME		
Emprunts bancaires (note 6)	34 \$	744 \$
Fournisseurs et passif couru	16 031	12 054
Sommes à remettre à l'État	37 003	15 373
Revenus perçus d'avance	116 807	119 836
Fraction à moins d'un an de la dette à long terme	<u>3 093</u>	<u>3 405</u>
Passif à court terme avant dette remboursable sur demande	172 968	151 412
Dette remboursable sur demande (note 7)	<u>55 704</u>	<u>58 329</u>
	<u>228 672</u>	<u>209 741</u>
PASSIF À LONG TERME		
Apport reporté (note 8)	<u>5 645</u>	<u>5 942</u>
	<u>234 317</u>	<u>215 683</u>
AVOIR DES MEMBRES		
Capital-social (note 9) Parts sociales émises	<u>111 600</u>	<u>109 000</u>
AVOIR DE LA COOPÉRATIVE		
Actif net		
Non affecté	(2 468)	(64 094)
Investi en immobilisations corporelles	<u>352 529</u>	<u>378 499</u>
	<u>350 061</u>	<u>314 405</u>
	<u>695 978 \$</u>	<u>639 088 \$</u>

Non audité, extrait des états financiers sur
lesquels nous avons émis un rapport de mission
d'examen daté du 16 mai 2018